

Primature



CABINET DU PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT

N° 000088 PMCG/CABPMCG

CIRCULAIRE

relative au calendrier d'élaboration des lois de finances

Objet : Calendrier budgétaire 2016.

Mesdames, messieurs,

En application des dispositions de l'article 3 du décret n° 0078/PR/MEP/MBCP du 04 mars 2014 fixant le calendrier et les modalités de préparation des lois de finances, le présent calendrier est élaboré pour encadrer les activités de préparation des projets de lois de finances, notamment le projet de loi de règlement gestion 2015 (PLR 2015) et le projet de loi de finances initiale 2017 (PLFI 2017).

Ce calendrier, qui s'étale du 5 janvier au 23 septembre 2016, présente les principales activités afférentes à l'élaboration du Cadrage macroéconomique et budgétaire, les différents arbitrages au niveau du Gouvernement, les quatre conférences budgétaires introduites par la nouvelle gouvernance financière, l'information au Parlement, avec la transmission du document de cadrage macroéconomique et budgétaire en vue du débat d'orientation budgétaire, ainsi que les travaux de finalisation et d'adoption des deux lois de finances. Il indique, en outre, les acteurs concernés par ces activités ainsi que les dates butoirs de leur réalisation.

Le calendrier budgétaire de l'année 2016 se singularise par la production de la première loi de règlement en mode BOP. De plus, dans la recherche d'une meilleure lisibilité et présentation des documents budgétaires, l'administration se doit de franchir un nouveau cap dans les exercices de justification au premier franc (JPF) et d'évaluation des emplois par mission et par programme.

Pour tenir compte des échéances électorales de 2016, les conférences sur les économies structurelles et les conférences de performance seront groupées, de même que seront jumelées les conférences de budgétisation et de répartition des crédits. Dans le même ordre d'idées, les travaux d'élaboration des projets annuels de performance (PAP) et des rapports annuels de performance (RAP), seront menés simultanément.

Les informations issues des conférences sur les économies structurelles et de performance, ainsi que celles résultantes du cadrage macroéconomique et budgétaire constituant la base des discussions du Débat d'Orientation Budgétaire, il est important que le calendrier budgétaire soit scrupuleusement respecté.


Au regard de l'ampleur des activités à mener, j'instruis l'ensemble des chefs de département ministériel à s'impliquer pleinement dans la réussite de ce processus budgétaire particulier.

J'attache du prix au strict respect des présentes prescriptions.

Fait à Libreville, le 01 FEV. 2016

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement


Professeur Daniel ONA ONDO



PIECE JOINTE :

- Calendrier de l'exercice budgétaire 2016.

AMPLIATIONS :

- Présidence de la République ;
- Parlement ;
- Conseil Economique et Social ;
- Cour des Comptes ;
- Conseil d'Etat ;
- Membres du Gouvernement ;
- Secrétariat Général du Gouvernement.

Calendrier budgétaire 2016 de préparation des projets de loi de finances (PLR 2015 et PLF 2017)

Dates	Activités	Acteurs
Février au plus tard le 15 février	Analyse détaillée de l'exécution 2015 par programme et mission, définition de la structure du Projet de loi de règlement (PLR) 2015 et des documents l'accompagnant (Rapport explicatif, Compte Général Administratif et Rapports annuels de performance)	Ministères Sectoriels, Ministère du Budget et Ministère de l'Economie
Mars avant le 1er mars le 30 mars au plus tard	Début des travaux préparatoires aux conférences budgétaires sur les économies structurelles et de performance	Ministères Sectoriels et Ministère du Budget
Avril le 10 avril au plus tard avant le 17 avril avant le 30 avril	Début des travaux de préparation du cadrage macroéconomique et budgétaire prévisionnel 2017 et mise à jour du cadrage 2016. Transmission du cadrage macroéconomique et budgétaire 2017-2019 au Premier Ministre Lettre de cadrage adressée aux sectoriels précisant les conditions dans lesquelles doivent être préparées leurs projets de budget pour l'année budgétaire 2017 Conférences jumelées sur les économies structurelles et de performance	Le Ministre chargé de l'Economie, le Ministre chargé du Budget et le Comité Interministériel de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire Le Ministre chargé de l'Economie et le Ministre chargé du Budget Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Ministère du Budget Ministères Sectoriels et Ministère du Budget
Mai avant le 05 mai	Transmission du Projet de loi de règlement (PLR) 2015 et des documents l'accompagnant (Rapport explicatif, Compte Général Administratif et Rapports annuels de performance) aux Ministres en charge du Budget et de l'Economie	Direction Générale du Budget et des Finances Publiques
Mai le 15 mai au plus tard avant le 30 mai le 31 mai au plus tard au plus tard le 10 juin 12 juin au plus tard	Transmission du Projet de loi de règlement (PLR) 2015 et des documents l'accompagnant (Rapport explicatif, Compte Général Administratif, Rapports annuels de performance, ...) à la Cour des Comptes Transmission du Projet de loi de règlement (PLR) 2015 au Conseil d'Etat pour visa Adoption du Projet de loi de règlement (PLR) 2015 en Conseil des Ministres Arbitrages sur le niveau prévisionnel des ressources et des dépenses du PLF 2017 Début des travaux préparatoires aux conférences de budgétisation et de répartition de crédits	Ministère du Budget, Ministère des Relations avec les Institutions Constitutionnelles et SGG Le Ministre chargé du Budget et le SGG Le Ministre chargé de l'Economie et le Ministre chargé du Budget Ministères Sectoriels et Ministère du Budget
Juin 13 juin au plus tard le 15 juin au plus tard le 30 juin au plus tard	Arbitrage du Premier Ministre indiquant le volume des masses budgétaires en recettes et en dépenses et la répartition de ces dernières par institutions et ministères, en fonction des programmes et plans sectoriels et globaux intégrant les objectifs prioritaires du Gouvernement Transmission des documents pour le débat d'orientation budgétaire au Parlement notamment le document de cadrage macroéconomique et budgétaire (DCMB) Débat d'orientation budgétaire (DOB)	Premier Ministre, Ministre chargé de l'Economie et Ministre en charge du Budget Premier Ministre et Ministre chargé des Relations avec le Parlement
Juillet Au plus tard le 10 juillet avant le 12 juillet avant le 15 juillet au plus tard le 17 juillet au plus tard le 22 juillet au plus tard le 30 juillet au plus tard le 31 juillet au plus tard le 31 juillet	Saisine des institutionnelles constitutionnelles sur la préparation et les orientations du PLF 2017 Communication des lettres-plafonds aux sectoriels Elaboration du Rapport sur l'exécution au premier semestre du budget 2016 Transmission des projets de budget des institutions et ministères ainsi que des propositions de dispositions fiscales, douanières et diverses à insérer dans le projet de loi de finances au Ministère chargé du Budget Conférences de budgétisation et de répartition des crédits Exposé au Gouvernement sur les conditions d'exécution de la loi de finances 2016 et présentation du projet de loi de finances portant sur les prévisions des recettes et des dépenses pour l'année 2017. Transmission des PAP pour l'année 2017 au Ministère du Budget et des Comptes Publics	Parlement et Ministres chargés de l'Economie et du Budget Le Ministre Chargé du Budget et le Ministre des relations avec les institutions constitutionnelles Premier Ministre Ministère chargé du Budget Institutions, Ministères Sectoriels et Ministère chargé du Budget Ministères Sectoriels et Ministère du Budget Ministre chargé de l'Economie et Ministre chargé du Budget Ministères Sectoriels et Ministre chargé du Budget Direction Générale du Budget et des Finances Publiques et ministères sectoriels Ministères Sectoriels et Ministère du Budget
Août le 10 août au plus tard au plus tard le 15 août au plus tard le 22 août le 07 septembre au plus tard le 09 septembre au plus tard le 16 septembre au plus tard le 17 septembre au plus tard le 23 septembre au plus tard	Elaboration de l'esquisse du budget de l'année 2017 Chargement de l'esquisse du budget de l'année 2017 dans le système d'information Révision éventuelle du cadrage macroéconomique et budgétaire 2017-2019 et de l'esquisse du projet loi de finances de l'année 2017. Arbitrages du Premier Ministre Transmission du Projet de loi de finances (PLF) 2017 à la Cour des Comptes pour avis Visa Conseil d'Etat Arbitrages définitifs du Président de la République et adoption du projet de loi de finances par le Gouvernement Finalisation du projet de lois de finances et des documents l'accompagnant Dépôt des documents budgétaires pour impression Dépôt du projet de lois de finances et saisine du Parlement	Le Ministre chargé de l'Economie, le Ministre chargé du Budget et le Comité Interministériel de Cadrage Macroéconomique et Budgétaire Conseil Interministériel Ministère du Budget et SGG Ministère du Budget et SGG Conseil des Ministres Ministère du Budget Ministère du Budget et l'imprimeur Ministre chargé du Budget, SGG et Ministre des Relations avec les Institutions Constitutionnelles

Visa
Ministère du Développement Durable,
de l'Economie, de la Promotion des
Investissements et de la Prospective



Régis IMMONGAULT